

M.E.S., Numéro 117, Vol. 2, Avril-Juin 2021

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

Mise en ligne le 17 janvier 2022

LINGUISTIQUE ET SOCIOLINGUISTIQUE : PLEONASME OU PARADOXE ?

par

Jean Gilbert MBAKAMA MINGASHANGA

Doctorant à la Faculté de Lettres et Sciences Humaines.

Département de Lettres et Civilisation Françaises

Université de Kinshasa

Résumé

Il apert que la linguistique et la sociologie sont, selon une métaphore organique, comme deux faces d'une même pièce de monnaie que l'on jette en air. La pièce garde la même valeur, en tombant, quel que soit le côté que l'on regarde. Et pourtant, d'une face à l'autre, les inscriptions diffèrent. Car ces deux disciplines se complètent, s'incorporent, s'entremêlent, se compénètrent, s'absorbent l'une dans l'autre à telle enseigne qu'on ne sait plus retrouver la couture qui les a jointes. Donc la sociolinguistique est la linguistique. C'est-à-dire que c'est l'infirmité du langage qui exige ces deux termes : « Sociolinguistique » et « Linguistique » pour désigner cette unique et identique discipline. Les lignes qui suivent pourront confirmer ou infirmer ces affirmations.

Abstract

It appears that linguistics and sociology are, an organic metaphor, like two forces of the same coin that one throws in the air. the coin keeps the value, by following, whatever the side that we disciplines complement each other, incorporate, intertwine, interpenetrate absorb into each other to such an extent that we no longer know how to hand the seam that has them attached therefore sociolinguistics is the infirmity of language that requires these two terms: "sociolinguistics and "linguistics" to designate this unique and identical discipline. The following lines will be able to confirm these statements.

Introduction

De la définition

Il convient de signaler que de nombreux chercheurs ont souligné l'échec de ceux qui ont essayé de donner une définition de la sociolinguistique⁵². La raison de cet échec se justifie par le simple fait que dans tous les cas, ces chercheurs tentaient de définir la sociolinguistique par rapport à la linguistique. Or c'est l'inverse qu'il fallait faire : définir la linguistique par rapport à la sociolinguistique.

De façon plus explicite, la linguistique moderne est née de la volonté de Ferdinand de Saussure d'élaborer un modèle abstrait, la langue, à partir des actes de parole. Son enseignement insistait sur le fait que la linguistique a pour unique objet la « langue » envisagée en elle-même et pour elle-même⁵³. Or les langues ne peuvent pas exister sans les locuteurs, c'est-à-dire sans les gens qui les parlent. L'histoire d'une langue est celle de ses locuteurs. Il avait fallu attendre la sociolinguistique de William LABOV (1976) pour affirmer que si la langue est un fait social, alors la linguistique elle-même ne peut être qu'une « science sociale, c'est-à-dire que la sociolinguistique est la linguistique.

En effet, si l'on prend au sérieux l'affirmation acceptée selon laquelle la langue est un fait(ou un produit) social, alors la linguistique ne peut être définie que comme l'étude de la communauté sociale sous son aspect linguistique⁵⁴. Et la sociolinguistique à son tour, ne peut se définir que comme la linguistique.

1. Problématique de rapport entre linguistique et sociolinguistique

1.1. La linguistique

Comme nous l'avons noté plus haut, la linguistique moderne est née de la volonté d'un homme, Ferdinand de Saussure, d'élaborer un modèle abstrait, la langue, à partir des actes de paroles. Son enseignement fut recueilli par ses élèves et publié après sa mort dans un livre intitulé "Cours de linguistique générale"⁵⁵. En dépit de quelques passages faisant allusion à la langue comme « la partie sociale du langage » ou comme « une institution sociale »⁵⁶, ce livre met l'accent sur le fait que « la langue est un système qui ne connaît que son ordre propre »⁵⁷. La dernière phrase du texte de ce livre affirme que « la linguistique a pour unique objet, la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ». Dans cette optique, Saussure traçait une frontière nette entre ce qui lui paraissait pertinent, c'est-à-dire « la langue en elle-même », et le reste. Sur ce point, il fut suivi par d'autres chercheurs, notamment : Bloomfield, Hjelmlev et Chomsky. Tous ces linguistes ont élaboré des théories et des systèmes de descriptions diversifiés, mais ils s'accordaient à délimiter le champ de leur science de façon restrictive et à éliminer de leurs préoccupations tout ce qui n'était pas la structure abstraite qu'ils définissaient comme objet de leur étude.

Au regard de ce qui précède, on peut affirmer que le structuralisme en linguistique s'est construit sur le refus de

⁵² L. J. CALVET, *La socio-linguistique* (Que – sais-je?), Paris, PUF, p.123.

⁵³ *Ibid.*, p.3.

⁵⁴ *Ibid.*, p.123.

MES-RIDS N°117, Vol. 2, Avril-Juin 2021

⁵⁵ F.D. SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1931, p.31.

⁵⁶ *Ibid.*, p.123.

⁵⁷ *Ibid.*, p.314.

prendre en compte ce qu'il y a de social dans la langue⁵⁸, c'est-à-dire que l'accent est mis sur l'organisation de phonèmes d'une langue, sur sa syntaxe, etc. sans se préoccuper de toute fonction sociale de celle-ci.

1.2. La sociolinguistique

Si le structuralisme en linguistique s'est construit sur le refus de prendre en compte ce qu'il y a de social dans la langue, la sociolinguistique a dû prendre le contre-pied de cette position. Le conflit entre ces deux approches de la langue commence très tôt, après la publication du Cours de linguistique générale. Jusqu'à une date récente, ces deux courants (linguistique et sociolinguistique) se sont développés de façon indépendante, c'est-à-dire que d'un côté, l'accent était mis sur l'organisation des phonèmes d'une langue, sur sa syntaxe, tandis que de l'autre, l'accent était mis sur la stratification sociale des langues ou sur les différents paramètres qui, dans la langue, varient selon les classes sociales.

Il avait fallu attendre William LABOV pour arriver à l'affirmation selon laquelle, la langue, étant un fait social, la linguistique ne peut être qu'une science sociale, ce qui revient à dire que la sociolinguistique est la linguistique.

1.3. Une conception sociale de la langue

Cette problématique de la conception sociale de la langue s'inscrit dans la logique de la thèse qui soutient que « les langues n'existent pas sans les gens qui les parlent. L'histoire d'une langue est l'histoire de ses locuteurs »⁵⁹. A ce sujet, il y a lieu de se référer à quelques linguistes ci-après :

1.3.1. Antoine Meillet

Le linguiste français Antoine Meillet (1866 – 1936) avait déjà en son temps, signalé dans ses nombreux textes, le caractère social de la langue et l'avait définie comme un fait social. Il donnait en quelque sorte, un contenu très précis à ce caractère. C'est ainsi que dans son célèbre article " Comment les mots changent de sens", Meillet proposait une définition de ce fait social, soulignant en même temps sa filiation avec le sociologue Emile Durkheim : « Le langage est donc éminemment un fait social. En effet, il entre exactement dans la définition que proposait Durkheim, une langue existe indépendamment de chacun des individus qui la parlent, et, bien qu'elle n'ait aucune réalité en dehors de la somme de ces individus, elle est cependant, de par sa généralité, extérieure à lui »⁶⁰.

En effet, Antoine Meillet a souvent été présenté comme le disciple de Ferdinand de Saussure (1857-1913). Mais dès la publication (posthume) du Cours de linguistique générale, Meillet a pris ses distances. Dans le compte rendu qu'il donne du livre, il souligne qu'en séparant le changement linguistique

des conditions extérieures dont il dépend, Ferdinand de Saussure le prive de réalité ; il le réduit à une abstraction qui est nécessairement inexplicable⁶¹.

A strictement parler, les positions de Meillet étaient en contradiction avec la dernière phrase du Cours de linguistique générale : la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même. Quand bien même cette phrase ne serait pas de Saussure et représenterait plutôt la conclusion des éditeurs, elle résume cependant, son enseignement⁶² Cette phrase bien que posthume, constitue la quintessence de la linguistique saussurienne.

Contradiction parce que l'affirmation du caractère social de la langue que l'on trouve dans toute l'œuvre de Meillet implique tout à la fois la convergence d'une approche interne et d'une approche externe de faits de langues et d'une approche synchronique et diachronique de ces mêmes faits.

De façon plus explicite, il sied de préciser que lorsque Saussure oppose linguistique interne et linguistique externe, Meillet, lui, les associe. Lorsque Saussure distingue entre approche synchronique et approche diachronique, Meillet cherche de son côté à expliquer la structure par l'histoire. Dès lors, tout oppose les deux hommes sur le terrain de la linguistique générale. Au moment où Saussure cherche à mettre au point un modèle abstrait de la langue, Meillet est tiraillé entre le fait social et le système où tout se tient. C'est-à-dire que pour lui, on ne peut rien comprendre aux faits de la langue sans faire référence au social et sans faire référence à la diachronie, à l'histoire.

Face à cette précision avec laquelle Meillet se mettait à définir la notion de fait social, les affirmations de Saussure selon lesquelles « la langue est la partie sociale du langage »⁶³ ou « la langue est une institution sociale » ont péché par leur flou théorique, c'est-à-dire que ces affirmations se sont avérées théoriquement floues. Selon lui, le fait que la langue soit une institution sociale est tout simplement un principe général que bien des linguistes structuralistes ont dû reprendre sans jamais tâcher de se donner les moyens heuristiques qui favorisent la découverte afin d'assumer cette affirmation. Ce qui signifie qu'ils ont posé le caractère social de la langue sans plus, et sont passés à autre chose, à une linguistique formelle, à la langue « en elle-même et pour elle-même »⁶⁴.

A contrario pour Meillet, cette affirmation devrait avoir des implications méthodiques, c'est-à-dire qu'elle devrait être au centre de la théorie linguistique. Pour lui, la langue est à la fois un « fait social » et un « système où tout se tient », c'est-à-dire une structure.

Tout compte fait, le fait que Meillet ait insisté de manière constante sur ces points, (fait social et structure) fait de lui un précurseur de la sociolinguistique. Et l'on trouve, d'ailleurs,

⁵⁸ L.- J. CALVET, *La sociolinguistique*, Op.cit.4

⁵⁹ *Ibid.*, p.6.

⁶⁰ A. MEILLET, *Comment les mots changent de sens*, Publié dans *L'Année sociologique*, 1905 – 1906, Cité par J. – J. CALVET, *La sociolinguistique*, Op. Cit., p.5.

⁶¹ Id. *Compte rendu du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, Bulletin de la Société linguistique de Paris, p. 16, cité par L.-J. CALVET, *La sociolinguistique Op.cit.*, p.6.

⁶² J. – J. CALVET, *La sociolinguistique*, Op. Cit., p.6

⁶³ F.DE SAUSSURE, *Op. Cit.*, p.31.

⁶⁴ . – J. CALVET, *La sociolinguistique*, Op. Cit., p.7

dans ce passage « du fait que la langue est un fait social, il résulte que la linguistique est une science sociale, et le seul élément variable auquel on puisse recourir pour rendre compte du changement linguistique est le changement social »⁶⁵, une tonalité très proche de celle que l'on trouvera plus tard dans l'œuvre de William Labov.

En clair, si Saussure et Meillet utilisent presque la même formule "fait social". Ils ne lui donnent pas le même sens. A en croire Saussure, la langue est un fait social ; seulement parce qu'elle est élaborée par la communauté, alors que Meillet donne à cette notion de "fait social" un contenu beaucoup plus précis, (le fait de la langue est indissociable du fait social). En d'autres termes, que Meillet tient à expliquer la structure par l'histoire. Bref, prendre en compte la langue en elle-même et pour elle-même, est un leurre pour Meillet, si l'on n'associe pas à cela la dimension sociale.

Il y a lieu, de voir que le thème de la langue comme fait social, central chez Meillet, est un thème profondément anti saussurien. C'est ainsi que va apparaître, dès la naissance de la linguistique moderne, en face d'un discours de caractère structural, qui mettait essentiellement l'accent sur la forme de la langue, un autre discours qui insiste, lui, sur les fonctions sociales de celle-ci. Et comme conséquence, « ces deux discours vont, pendant près d'un demi-siècle, se développer de façon parallèle, sans jamais se rencontrer »⁶⁶.

1.3.2. Approche marxiste de la langue

A la même époque où Meillet et Saussure se tiraient à boulets rouges, s'était mise en place une autre approche sociale de la langue. Celle-ci prenait naissance dans le courant marxiste. C'était Paul Lafargue, le gendre de Karl Marx, qui en était le ténor. A en croire Louis-Jean Calvet, en 1894, Paul Lafargue avait publié une étude sur le vocabulaire français « avant et après la révolution ».⁶⁷ Il montrait que la langue avait considérablement changé à cette période. Il reliait ce changement aux événements politiques. Constat : « la langue classique tomba avec la monarchie féodale : la langue romantique née à la tribune des Assemblées parlementaires durera ce que durera le gouvernement parlementaire. »⁶⁸. C'est la première tentative d'appliquer une certaine analyse sociologique aux faits de langue.

1.3.3. Approche de Basil Bernstein

Basil Bernstein, spécialiste anglais de la sociologie de l'éducation, est le premier à prendre en compte à la fois les productions linguistiques réelles et la situation sociologique des locuteurs. Il est parti de la constatation que les enfants de la classe ouvrière présentaient un taux d'échec scolaire beaucoup plus important que ceux des classes aisées. Il a analysé les productions linguistiques des enfants et a défini

deux codes, l'un restreint et l'autre élaboré⁶⁹. Selon lui, le code restreint est celui dominé par les enfants des milieux défavorisés, alors que le code élaboré est dominé par les enfants des classes aisées. De ces deux codes, l'expérience faite par Bernstein a démontré que le code élaboré dominait le code restreint. Cette expérience consistait à demander à des enfants, sans distinction de leurs origines sociales, de décrire une bande dessinée muette. Il s'est avéré que ces enfants n'ont pas les mêmes capacités linguistiques de décrire ladite bande.

En effet, les enfants issus de milieux défavorisés ont produit un texte ayant peu de sens, sans le support des images : « Ils jouent au football, *il shoote*, ça casse un carreau, etc. », alors que les enfants issus de milieux favorisés ont produit un texte autonome en disant : « Des enfants jouent au football, l'un shoote, le ballon traverse la fenêtre et casse le carreau, etc. ».

Outre cela, les deux codes proposés par Bernstein se distinguent du point de vue des formes grammaticales. Le code restreint se caractérise par des phrases brèves, sans subordination, ainsi que par un vocabulaire limité. Les locuteurs dudit code sont fortement handicapés dans l'apprentissage et dans leur vision du monde. Il convient de préciser que la thèse principale de Bernstein est que l'apprentissage et la socialisation sont marqués par la famille dans laquelle les enfants sont élevés »⁷⁰ c'est-à-dire que, pour lui, la structure sociale détermine les comportements linguistiques.

Rappelons que les premières publications de Bernstein furent d'abord reçues de façons positives, car c'était la première fois que l'on tentait de décrire la différence linguistique à partir de la différence sociale. Mais peu à peu, son opposition binaire entre deux codes sera contestée.

Toutefois, Bernstein a été une sorte de catalyseur et d'accélérateur dans la lente progression vers une conception sociale de la langue.⁷¹

1.3.4. Approche de William Bright

Sur l'initiative de William Bright, une vingtaine de chercheurs se réunissent à Los Angeles du 11 au 13 mai 1964 pour une conférence sur la sociolinguistique. Les thèmes abordés dans cette conférence étant variés : (*l'ethnologie du changement linguistique*) Gumperz, (*l'hypercorrection comme facteur de changement*) (Labov), (*la mise en équation des situations socio linguistiques des Etats*) (Ferguson etc.), William Bright qui devait assurer la publication des actes de ladite conférence, a tenté de fédérer ces différentes contributions.

Ce faisant, il note tout d'abord que la sociolinguistique « n'est pas facile à définir avec précision » et que ses études touchent

⁶⁵ A. MEILLET, "L'état actuel des études de linguistiques", leçon inaugurale du Collège de France, 13 février 1906, repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris, Champion, 1921, Cité par L.-J., CALVET, *La sociolinguistique*, Op.cit, p.7 – 8.

⁶⁶ L.* J., CALVET, *La sociolinguistique*, Op. Cit., p.8.

⁶⁷ Ibid., p.9.

⁶⁸ P. LAFARGUE, *La langue française avant et après la révolution, L'Ere nouvelle, Janvier-Février 1894, réédité dans*, L.- J. CALVET, *Marxisme et linguistique*, Paris, Payot, 1977, P.144, Cité par L.-J. CALVET, *La sociolinguistique*, Op. Cit. p.9

⁶⁹ L.-j. CALVET, *La sociolinguistique*, Op. Cit. p.15.

⁷⁰ Ibidem.

⁷¹ Ibidem, p.16.

aux relations entre langage et société.⁷² Ayant trouvé cette définition vague, Bright précise que « l'une des tâches majeures de la sociolinguistique est de montrer que la variation ou la diversité n'est pas libre, mais qu'elle est corrélée avec des différences sociales systématiques ». ⁷³ C'est ainsi qu'à l'interrogation : quels sont les facteurs qui conditionnent la diversité linguistique ? Bright en voit trois principaux à savoir : l'identité sociale du locuteur, l'identité sociale du destinataire et le contexte, se situant ainsi dans le cadre d'une analyse linguistique qui a emprunté les notions clés de la théorie de la communication (émetteur, récepteur, contexte).

A bien prendre les choses, cette rencontre de 1964 marque la naissance de la sociolinguistique qui s'affirme contre une autre façon de faire de la linguistique, celle de Chomsky et de la grammaire générative.⁷⁴ Mais Bright a conçu la sociolinguistique comme une approche annexe des faits de langue qui vient en complément de la linguistique ou de la sociologie et de l'anthropologie. Cette subordination va s'estomper avec Labov.⁷⁵

1.3.5. Approche de William Labov

Pour William Labov, la sociolinguistique est la linguistique. Le linguiste américain emboîte ainsi le pas à Antoine Meillet qui, déjà s'était opposé aux conceptions de la linguistique proposée par Ferdinand de Saussure. En effet, après un examen approfondi des écrits de Saussure, Labov trouve que chez ce dernier, le terme « Social » signifie simplement « Pluri-individuel » et ne suggère rien de l'interaction sociale sous ses aspects plus étendus.

Et plus loin, après avoir présenté des exemples phonologiques de l'influence nègre sur le parler de New York, Labov est revenu en conclusion sur Meillet en ces termes : « Des tels exemples donnent du poids à ce qu'affirmait Meillet, qu'il convient de chercher l'explication de l'irrégularité des changements linguistiques dans les fluctuations de la composition sociale de la communauté ». ⁷⁶

En 1966, lorsque Labov publie son étude sur la stratification sociale de /r/ dans les grands magasins New-Yorkais, texte qui sonne comme un manifeste, on peut y voir une reprise des idées de Meillet. C'est la même tonalité que l'on retrouve au titre du chapitre 8 de sa *“sociolinguistique, l'étude de la langue dans son contexte social”*. En effet, le lien qui unit Labov à Meillet se manifeste clairement dans ce passage : « pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique. Les sujets considérés relèvent du domaine ordinairement appelé « linguistique générale » : phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique (...), s'il n'était pas nécessaire de marquer le contraste entre ce travail et l'étude du langage hors

de tout contexte social, je dirais volontiers qu'il s'agit là tout simplement de linguistique ». ⁷⁷

Dans ce passage, Labov voulait affirmer qu'il n'y a pas lieu de distinguer entre une linguistique générale qui étudierait les langues et une sociolinguistique qui prendrait en compte l'aspect social de ces langues. En d'autres termes, Labov a bien voulu affirmer que la sociolinguistique est la linguistique. Ainsi Labov a radicalisé Meillet en poussant jusqu'au bout la prise au sérieux de la définition de la langue comme fait social.

Conclusion

Tout compte fait, après avoir passé en revue les différentes approches de certains chercheurs (linguistes), notamment Antoine Meillet, Basil Bernstein, William Bright, William Labov, etc., nous sommes parvenu à conclure que ces deux disciplines sont, selon une métaphore organique, comme deux faces d'une même pièce de monnaie. La pièce a la même valeur quel que soit le côté que l'on regarde, et pourtant d'une face à l'autre les inscriptions diffèrent, mais c'est la même et identique pièce.

Nous osons nous arroger avec simplicité, le droit de dire qu'il est peu, voire très peu confortable de vouloir dissocier la linguistique de la sociolinguistique. Car, ces deux disciplines se complètent, s'incorporent, s'entremêlent, se compénètrent, s'absorbent l'une dans l'autre à telle enseigne qu'on ne sait pas retrouver la couture qui les a jointes. Dès lors, dire que « la sociolinguistique est la linguistique » reviendrait à chanter le requiem du potentiel conflit d'où qu'il viendrait. Car, une linguistique qui ne tiendrait pas compte des fonctions sociales de la langue est un leurre. En revanche, une sociolinguistique qui ne prendrait pas en compte la structure de la langue (la phonologie, la syntaxe, la morphologie, etc.) ne serait que suicidaire. Bref, dire, à l'instar de Labov, que la « sociolinguistique » est la « linguistique », c'est tout dire. Sinon, c'est l'infirmité du langage qui exige les deux termes : « linguistique », « sociolinguistique » pour désigner cette seule et même discipline. A vrai dire, la « sociolinguistique » et la « linguistique », c'est même pipe, même tabac, c'est-à-dire que c'est du même au pareil, voire bonnet blanc et blanc bonnet.

BIBLIOGRAPHIE

- BRIGHT, William, *Sociolinguistic, proceeding of the USA, Sociolinguistics conference*, la Haye, Paris, Ed. de Mouton, 1966.
- CALVET, Louis-Jean, *La sociolinguistique* (Que sais-je ?), Paris, PUF, 1994. 127 p.
- LABOV, William, *La sociolinguistique*, Paris, Ed. de Millet, 1976.
- LAFARGUE, P., *La langue française avant et après la révolution, l'Ere nouvelle*, Janvier-Février 1894, réédité

⁷² Ibid., p.17.

⁷³ W. Bright, *sociolinguistique, proceeding of the USA, Sociolinguistics conference*, La Haye, Paris Mouton, 1966, p.11, cite par L.Z. CALVET, *la sociolinguistique*, op.cit., p.17.

⁷⁴ L.J. CALVET, *Origines de la sociolinguistique, la conférence de sociolinguistique de l'UCLA* (1964) in *langage et société*, n°88, juin 1999.

⁷⁵ Ibid., *La sociolinguistique*, op. cit., p.18.

⁷⁶ W. Labov, *la sociolinguistique*, Paris, éd. de Millet, 1976, p.259.

⁷⁷ Ibidem, p. 258, cité par L.J. CALVET, *La sociolinguistique*, op. cit., p.20.

dans L.- J. Calvet, *Maxime et linguistique*, Paris, Payot, 1977.

- MEILLET, Antoine” *L’état actuel des études de linguistique*”, *Leçon inaugurale du collège de France, 13 Février 1906*, repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1921.
- DE SAUSSURE, F., *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1931.